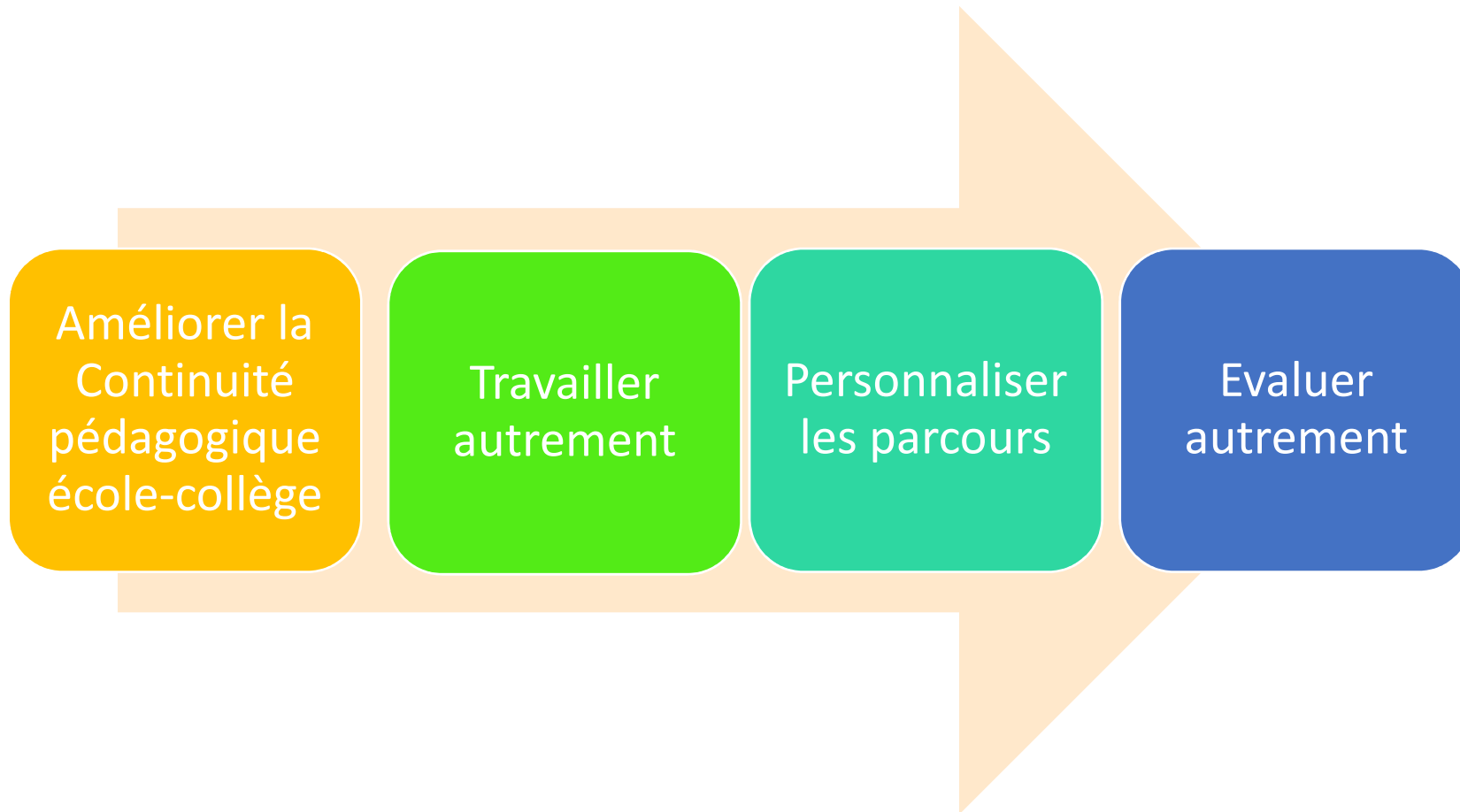




REFORME DU COLLEGE

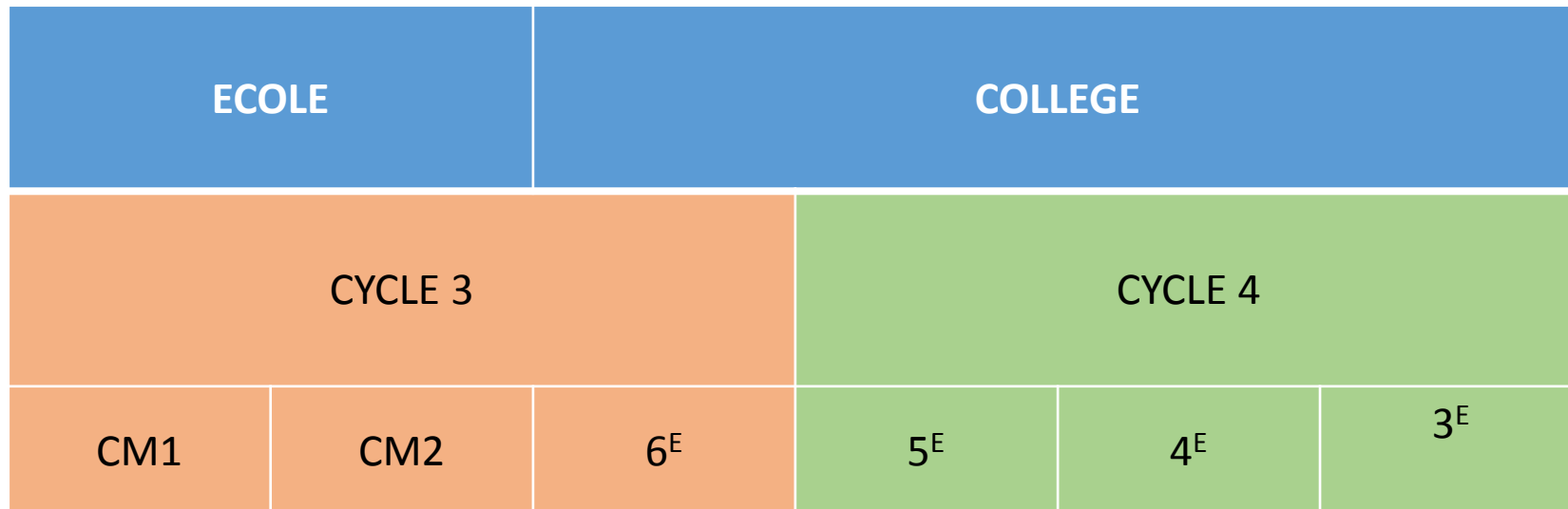


Les objectifs de la réforme





1) Améliorer la continuité pédagogique école-collège

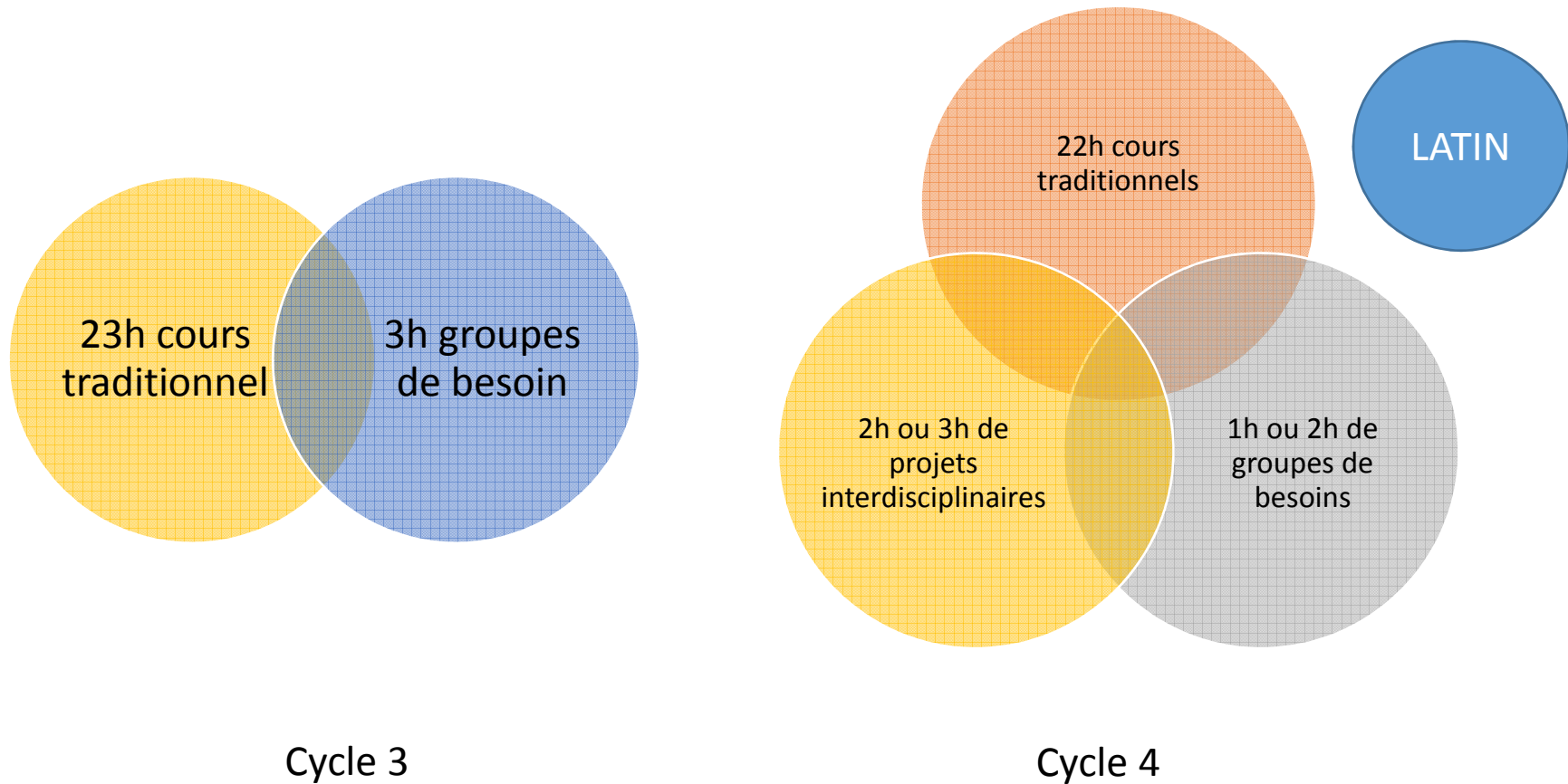


Plus de liens avec le premier degré (commissions passerelles, conseil école-collège, projets communs, progressions pédagogiques en concertation sur le cycle 3).



2) Travailler autrement :

La répartition horaire = 26h hebdomadaire par élève





3) Personnaliser les parcours

ENSEIGNEMENTS PRATIQUES INTERDISCIPLINAIRES / EPI

Arrêté du 19 mai 2015 / Circulaire n°2015-106 du 30-06-2015

- 8 thématiques
 - Corps, santé, bien-être, sécurité
 - Culture et création artistique
 - Transition écologique et développement durable
 - Information communication citoyenneté
 - Langue et culture de l'antiquité
 - Langue et culture étrangère
 - Monde économique et professionnel
 - Sciences technologie et société
- 6 thématiques obligatoires au cycle 4
- Au moins 2 thématiques différentes par an
- 2h ou 3h par semaine annualisables



ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE / AP

Arrêté du 19 mai 2015 / Circulaire n°2015-106 du 30-06-2015

- **Obligatoire** pour tous les élèves
- **3h/sem** au cycle 3, 1h ou **2h/sem** au cycle 4 **annualisables**
- Par groupes de compétences
- En co-enseignement ou en groupes
- Objectifs possibles :
 - Améliorer les méthodes de travail
 - Faciliter l'intégration au collège
 - Effectuer une recherche documentaire
 - Réviser
 - Comprendre ou rédiger un texte écrit
 - Développer l'autonomie intellectuelle
 - Préparer l'arrivée au lycée
 - Approfondir / éveiller la curiosité intellectuelle



3) Évaluer autrement

- Un nouveau livret scolaire

7

1	2	3	4	2	2	3	4	1	2	3	4
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

CE2 COMPÉTENCE 2 : LA PRATIQUE D'UNE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

Écouter et comprendre : les consignes de classe											
Écouter et comprendre : des mots familiers relatifs à lui-même											
S'exprimer en utilisant des termes simples : reproduire une comptine, une chanson											

CE2 COMPÉTENCE 3 : LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE MATHÉMATIQUES ET LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE MATHÉMATIQUES

Nombres et calcul

Connaître, savoir écrire et nommer les nombres entiers jusqu'au millier.											
Comparer, ranger, encadrer les nombres entiers jusqu'au millier.											
Décomposer les nombres entiers jusqu'au million, de différentes façons											
Connaître, savoir écrire et nommer les nombres entiers jusqu'au million.											
Comparer, ranger, encadrer les nombres entiers jusqu'au million.											
Décomposer les nombres entiers jusqu'au millier, de différentes façons											
Connaître et utiliser des expressions telles que : double, moitié ou demi, triple, quart d'un nombre entier.											
Connaître et utiliser certaines relations entre des nombres d'usage courant : entre 5, 10, 25, 50, 100, entre 15, 30 et 60.											
Connaître le sens de l'addition											
Mémoriser et mobiliser les résultats des tables d'addition											
Calculer mentalement des sommes.											
Calculer des sommes en ligne.											
Effectuer un calcul posé de l'addition											
Être capable d'estimer l'ordre de grandeur du résultat d'une addition et de vérifier sa vraisemblance											
Résoudre des problèmes relevant de l'addition											
Connaître le sens de la soustraction											
Mémoriser et mobiliser les résultats des tables de multiplication											

<p>Académie [Collège] Adresse [Code postal] [Ville] [Téléphone] [Courriel]</p>	<table border="1"> <tr> <td>5</td><td>1P</td><td>CE1</td><td>CE2</td> </tr> <tr> <td>5</td><td>1M</td><td>CM1</td><td>CM2</td> </tr> <tr> <td>4</td><td>5^e</td><td>4^e</td><td>3^e</td> </tr> </table>	5	1P	CE1	CE2	5	1M	CM1	CM2	4	5 ^e	4 ^e	3 ^e	[Logo/Visuel de l'établissement]	
	5	1P	CE1	CE2											
	5	1M	CM1	CM2											
	4	5 ^e	4 ^e	3 ^e											
	Année scolaire [aaaa-aaaa] Bilan (trimestre) / semestre [du cycle 4 - (p)N] (trimestre / semestre)														
[Prénom] [Nom] Né(e) le [mm/aaaa]															
Professeur principal : [Civ] [Nom] Classe de 5 ^e															
Suivi des acquis scolaires de l'élève															
	Éléments du programme travaillés durant la période (connaissances/compétences)	Acquisitions, progrès et difficultés éventuelles	Moyenne de l'élève	Moyenne de classe											
Français	-	-													
[Civ] [Nom]	-	-													
Mathématiques	-	-													
[Civ] [Nom]	-	-													
Histoire-Géographie / Enseignement moral et civique	-	-													
[Civ] [Nom]	-	-													
Langue vivante 1 [Langue concernée]	-	-													
[Civ] [Nom]	-	-													
Langue vivante 2 [Langue concernée]	-	-													
[Civ] [Nom]	-	-													
Éducation physique et sportive	-	-													
[Civ] [Nom]	-	-													
Arts plastiques	-	-													
[Civ] [Nom]	-	-													
Éducation musicale	-	-													
[Civ] [Nom]	-	-													
Sciences de la Vie et de la Terre	-	-													
[Civ] [Nom]	-	-													
Technologie	-	-													
[Civ] [Nom]	-	-													
Physique-Chimie	-	-													
[Civ] [Nom]	-	-													
Enseignement(s) de complément [Latin / Langue et culture régionale]	-	-													
[Civ] [Nom]	-	-													

Enseignements pratiques interdisciplinaires : projets réalisés et implication de l'élève

[Initial de l'EPi]	[Thématique interdisciplinaire]	[Civ-Nom -Disc / Civ-Nom -Disc]
[Initial de l'EPi]	[Thématique interdisciplinaire]	[Civ-Nom -Disc / Civ-Nom -Disc]

Accompagnement personnalisé : actions réalisées et implication de l'élève

[Initial de l'action]	[Civ-Nom -Disc]
[Initial de l'action]	[Civ-Nom -Disc]

Parcours éducatifs : projet(s) mis en œuvre et implication de l'élève

Parcours avenir :

Parcours citoyen :

Parcours éducation artistique et culturelle :

Bilan de l'acquisition des connaissances et compétences

Synthèse de l'évolution des acquis scolaires et conseils pour progresser :

Communication avec la famille

Vie scolaire (assiduité, ponctualité, respect du règlement intérieur, participation à la vie de l'établissement) :	Date, nom et signature du chef de l'établissement
Retards : [] Absences justifiées par les responsables légaux : [] demi-journées Absences non justifiées par les responsables légaux : [] demi-journées Nombre d'heures de cours manquées du fait de ses absences, justifiées ou non justifiées : [] heure(s)	
Visa de la famille	Date, nom et signature des responsables légaux



• Un nouveau brevet

Actuellement

Le contrôle continu représente 200 points.

On additionne les notes obtenues en contrôle continu tout au long de l'année en classe de 3e dans l'ensemble des disciplines à l'exception de l'histoire- géographie : français, mathématiques, LV1, LV2, SVT, physique-chimie, arts plastiques, musique, technologie, EPS.

L'élève doit par ailleurs attester de sa maîtrise de l'ensemble des domaines du socle commun pour obtenir le diplôme national du brevet (livret personnel de compétences.)

Le contrôle final représente 160 points.

- Le français sur 40 points
- Les mathématiques sur 40 points
- L'histoire-géographie-éducation civique sur 40 points
- L'histoire des arts sur 40 points

L'élève est reçu s'il cumule 180 points sur les 360 et s'il a obtenu la validation de la maîtrise des compétences du socle commun.

Il obtient la mention :

- assez bien s'il cumule plus de 216 points
- bien s'il cumule plus de 252 points
- très bien s'il cumule plus de 288 points

23/05/2016

À partir de 2016

Le contrôle continu représente 400 points.

Chacun des 8 champs d'apprentissage du socle commun apporte un nombre de points à l'élève, arrêté lors du conseil de classe du 3e trimestre de la classe de 3e :

- Maîtrise insuffisante (10 points)
- Maîtrise fragile (20 points)
- Maîtrise satisfaisante (35 points)
- Très bonne maîtrise (50 points)

Le contrôle final représente 300 points.

- Le français, l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique sont évalués sur 100 points
- Les mathématiques, les SVT, la physique-chimie et la technologie sont évaluées sur 100 points
- L'épreuve orale est évaluée sur 100 points

L'élève est reçu s'il cumule 350 points sur les 700.

Il obtient la mention :

- assez bien s'il cumule plus de 420 points
- bien s'il cumule plus de 490 points
- très bien s'il cumule plus de 560 points